

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 16 mai 2024**

Membres en exercice : 10  
Membres présents : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le seize mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

**Présents** : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, DAURON Régis, CHARDON Francis, LANCELIN Aurélien, NEDELEC Frédéric, SAVOIRE Emmanuel

**Absent** : M. DRUAIS Joël

**Excusé** : M. PERCHE Francis

**Secrétaire de séance** : M. SAVOIRE Emmanuel

Madame le Maire propose de vendre la tondeuse Oléomac moteur BS 5.5 cv, n° de série 6245137824 acheté en 1996 pour un montant de 396,10 € TTC cette dernière ne servant plus depuis plusieurs années. Compte 2157 – N° inventaire 68.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de vendre la tondeuse Oléomac pour un montant de 70 €.
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- rappelle que ce bien sera sorti de l'inventaire lorsque cette dernière sera vendue.

**Pour copie conforme au registre**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Au registre sont les signatures**

Le Maire,

Annette GARNIER



**Date de la convocation**  
6/05/2024

**VENTE  
TONDEUSE  
OLEOMAC**

**Délibération n°21-2024**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20240516-21-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2024

Publication : 27/05/2024

Le Maire, Annette GARNIER

